



92 Montée de la Mairie- 73460 TOURNON
04 79 38 51 90 - mairie@tournon-savoie.com
<http://www.tournon-savoie.com>

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX

LE VINGT HUIT AVRIL A 19H00

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	12	13

Date convocation	Date affichage	N° délibération
16/04/2026	16/04/2026	2026/35

Présents : BERTHET Sandrine, CARMONA David, CHARDONNET Emilie, CHEVRIER-GROS Anne-Lise, DELATTRE Carole, FLORES Patrice, LASSIAZ Fabienne, LASSIAZ Zakari, MARCHI Arnaud, MURAZ-DULAURIER Gilles, OMELTCHENKO Luc, RIMBOUD Christelle

Excusés : TRABICHET Jerry (*pouvoir G. MURAZ-DULAURIER*)

Absents : CHATELAIN Éric, COMBAZ BEN ARIBA Shaina

Secrétaire : CHEVRIER-GROS Anne-Lise

A 19h00, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

DELIBERATION N°2026/35

REPAS DES AINÉS – FIXATION DU TARIF DU REPAS ACCOMPAGNANT

De moins de 65 ans ou n'habitant pas la commune de Tournon

Madame le Maire rappelle qu'un repas des aînés a été proposé aux habitants de Tournon qui ont plus de 66 ans le samedi 18 avril 2026.

Pour les conjoints de moins de 66 ans (et/ou qui n'habitent pas la commune de Tournon) et qui ont participé au repas, il convient de délibérer sur le montant du repas qui leur sera facturé.

Madame le Maire propose un montant de 40 €uros.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

✓ **APPROUVE** le montant proposé de 40 €uros le repas pour le conjoint de moins de 65 ans, dans le cadre du repas des aînés organisé par la commune

Le Maire,
Sandrine BERTHET

Le secrétaire de séance
CHEVRIER-GROS Anne-Lise

Transmis au contrôle de légalité

Le 29 AVR. 2026

Publié le 29 AVR. 2026